

Débat d'Orientations Budgétaires 2026
Conseil départemental de Lot-et-Garonne
Discours d'ouverture de la présidente Sophie Borderie

Mesdames Messieurs,

Chers collègues,

Bonjour à toutes et tous,

En ce début d'année, permettez-moi de vous adresser, au nom du Conseil départemental et en mon nom personnel, mes vœux les plus sincères de santé, de réussite et de solidarité pour vous-mêmes et vos proches.

Mes vœux vont également au monde agricole. En préambule de notre débat d'orientations budgétaires, je souhaite adresser un message de soutien aux paysans d'ici, et plus largement, à tous les agriculteurs du pays.

Comme en 2024, l'année 2025 n'a pas apporté de solutions pérennes à leurs difficultés conjoncturelles et structurelles.

Ils subissent de plein fouet une énième crise sanitaire et économique et on est en droit de se demander si elle a été vraiment à la fois

- accompagnée,
- expliquée
- et dotée des moyens suffisants pour prévenir la dermatose nodulaire.

Tous ici, au sein de cette assemblée, nous mesurons la violence que représentent l'abattage total d'un troupeau et la cessation d'activités dans une ferme : c'est bien souvent réduire à néant le travail de toute une vie.

La tristesse ne peut que laisser la place à l'incompréhension, la frustration, la colère.

Ces trois sentiments résonnent d'autant que la situation globale de notre agriculture ne fait qu'exacerber les tensions : chute des revenus, endettement élevé, effondrement des prix à la production, application de normes inapplicables.

C'est le sens d'un courrier que j'ai adressé à la ministre de l'Agriculture dès le 18 décembre, avec copie à l'ensemble des parlementaires de Lot-et-Garonne.

J'ai également rappelé à la Ministre la nécessité de toujours faire bloc avec nos agriculteurs concernant un autre sujet, le traité avec le Mercosur.

A l'initiative de Sophie Gargowitsch, nous avons eu l'occasion au sein de cette Assemblée de dénoncer au travers d'une motion la ratification d'un traité de libre-échange avec les pays du Mercosur. Il sera un énième coup porté à l'agriculture française.

La détresse et les inquiétudes des agriculteurs doivent être entendues et le gouvernement doit rapidement agir.

Je le dis solennellement : le Conseil départemental est aux côtés du monde agricole. Nous défendons les paysans dans nos politiques publiques qu'il s'agisse des aides à l'installation, du soutien aux agriculteurs en difficulté avec l'APRED ou encore aux CUMA.

Je ne veux pas oublier aussi que dans quelques semaines, le Lot-et-Garonne est de retour au Salon de l'Agriculture. C'est une vitrine dont bénéficient les filières qui ont fait le choix, cette année, de nous accompagner.

Cher·e·s collègues,

Avant d'aborder l'ordre du jour de notre réunion, je veux souhaiter la bienvenue à Clément Aumenier, qui a pris ses fonctions de directeur général adjoint au sein de la DGA du développement social. Je veux également saluer l'arrivée de Pierre Hierholtz, qui succède à Frédéric Tournay à la tête du SDIS.

Venons-en désormais au débat budgétaire.

Nous sommes réunis aujourd'hui pour un débat important, quoi que certains puissent en dire. Ce débat, c'est celui des orientations budgétaires et financières du Conseil départemental.

C'est la première fois que nous avons notre débat budgétaire aussi tôt. Il fallait nous exonérer de l'agenda, national et parisien. Nous avons tous encore en tête l'expérience chaotique de la séquence budgétaire nationale de l'an passé.

Ce calendrier, avec un BP qui vous sera proposé au vote dès le 23 janvier, nous l'assumons.

Nous avons anticipé que le projet de loi de finances 2026, tout comme celui de 2025, donnerait lieu à des débats très nombreux, très longs, avec trop d'incertitudes dans les orientations.

Hélas, nous avons vu juste !

Le projet de loi de finances n'est toujours pas voté. Alors, pour ne pas tomber dans l'immobilisme et s'associer à la paralysie actuelle du gouvernement, nous avons fait le choix d'avoir notre propre agenda, pour pouvoir continuer à accompagner notre territoire et tous les Lot-et-Garonnais.

Lors de ce débat d'orientation budgétaire, qui reste un gage de la bonne santé démocratique de notre institution, nous allons débattre des choix des politiques publiques à mener. Nous ne serons peut-être pas toujours d'accord, c'est la loi et la vertu, justement, de la démocratie.

Je me réjouis néanmoins du fait qu'un de nos désaccords soit désormais levé.

Nous partageons désormais tous le même constat : quelle que soit leur couleur politique, les départements sont dans une situation financière difficile voire très difficile.

Si en 2025, l'Assemblée des Départements de France faisait état de 30 Conseils départementaux en grande difficulté financière, elle estime que leur nombre a désormais doublé.

Les chiffres donnent le vertige et comme l'a rappelé François Sauvadet : « *En trois ans, l'État nous a imposé 6 milliards d'euros de dépenses supplémentaires quand on a perdu 8,5 milliards d'euros de ressources* ».

Tous les départements sont concernés qu'ils soient à dominante urbaine ou rurale.

Les choix opérés par notre majorité ont permis à notre Département de ne pas sombrer dans les difficultés que traversent d'autres collectivités. Nous avons protégé notre territoire et les Lot-et-Garonnais malgré l'adversité, malgré les contraintes.

Nous avons effectué des choix budgétaires difficiles avec une réduction de notre budget sans précédent.

Mais notre but est de sauvegarder l'essentiel et l'essentiel c'est :

- ✓ garantir la continuité du service public départemental,
- ✓ maintenir les investissements
- ✓ et préserver nos soutiens aux acteurs du territoire.

Nos choix et décisions courageuses portent leur fruit même si l'équilibre reste fragile et délicat.

Christian Dezalos reviendra dans quelques instants sur les orientations budgétaires que nous vous proposerons.

Il précisera que la trajectoire budgétaire du Département est maintenue malgré les turbulences que nous traversons depuis plusieurs années

Il rappellera que dans un contexte national très incertain, le Département fait le choix de la **stabilité, de la prudence et de la responsabilité, avec comme orientations majeures :**

- **la maîtrise des dépenses** sans sacrifier les missions de solidarité du Département,
- **le maintien de l'investissement à un niveau élevé**, au service des communes, des routes, des collèges et de l'aménagement du territoire,

Nos priorités nous les assumons et nous les affichons sans ambiguïté.

Parmi ces priorités, la solidarité reste au cœur de l'action départementale. Nous en sommes le chef de file.

En décembre, j'ai co-présidé avec le préfet Daniel Barnier la réunion du comité départemental pour l'emploi.

Le rôle moteur de notre collectivité a été une nouvelle fois souligné. Tout comme il a été souligné l'efficacité du partenariat avec France Travail.

Notre politique d'insertion, renforcée par la loi « plein emploi », se traduit par un **accompagnement plus individualisé des allocataires du RSA.**

Sa traduction la plus récente est déjà visible car le nombre de bénéficiaires est passé sous la barre symbolique des 10 000.

Moteur, nous vous proposons de continuer à l'être dans l'accompagnement des plus vulnérables.

Moteur, nous le serons également pour nos aînés.

Nous continuerons de soutenir l'accompagnement à domicile.

Nous vous proposerons aussi de renforcer l'aide à domicile avec notamment la création d'un service public de l'autonomie.

Je me réjouis de voir que le programme ambitieux d'habitat partagé que nous avons lancé porte ses fruits et que 50 logements verront le jour en 2026.

Alors que nous allons être tous confrontés au « mur démographique » décrit par l'économiste Frédéric Bizard, ne pas tenir compte du vieillissement de la population serait une erreur. Pire, ce serait une faute.

Devant ce « mur », il est plus qu'indispensable de poursuivre les actions du plan Bien Vieillir de 2023.

Faisant suite au programme d'investissements de 5 M€ pour les EHPAD voté en 2023 les travaux ont débuté à Sainte-Livrade. Pour l'EHPAD de Sos, notre soutien financier permet à l'établissement de voir plus loin. Notre contribution pour le Mas d'Agenais, à hauteur de 1,1 M€, permet également de l'envisager.

Enfin, nous sommes toujours dans l'attente d'une décision de l'ARS pour l'établissement d'Astaffort.

Dans le domaine du vieillissement de la population comme pour la petite enfance, gouverner c'est prévoir. Si la formule peut faire cliché, elle reste cependant toujours d'actualité.

Dans le cadre du futur schéma départemental de prévention et de protection de l'enfance, des propositions ambitieuses et innovantes vous seront faites.

Gouverner c'est prévoir, c'est aussi prévoir l'avenir et donner les meilleures conditions à notre jeunesse pour construire son avenir et, donc, celui de notre territoire.

Le dialogue de gestion proposé par le premier vice-président Nicolas Lacombe nous permet d'avoir une photographie précise de chacun des 24 collèges du territoire.

Dans chacun des collèges, nous vous proposerons de poursuivre les investissements en matériel et en mobilier et je pense aussi au développement du numérique.

Le rôle du Conseil départemental ne s'arrête d'ailleurs pas aux collèges et nous vous proposons de poursuivre l'accompagnement des campus universitaires et des étudiants en Lot-et-Garonne.

Prendre en compte les besoins de la population à tous les âges, c'est aussi rester à l'écoute des communes.

Vous connaissez mon attachement aux solidarités territoriales et à la nécessité de rester à l'écoute de nos partenaires.

Dans nos orientations budgétaires, il vous est proposé de poursuivre le FACIL et de renforcer la place de Lot-et-Garonne Ingénierie auprès des collectivités, sans oublier le dispositif SLIME47 d'amélioration de l'habitat et de lutte contre la précarité énergétique.

Vous verrez que nos priorités collent au plus près des besoins des Lot-et-Garonnais qu'ils aient atteint l'âge de se reposer, ou qu'ils soient scolarisés, ou adhérents d'une association sportive ou culturelle.

Il s'agit là d'accompagner la réussite avec l'égalité des chances comme boussole. Il s'agit aussi de favoriser la citoyenneté en poursuivant notre soutien aux piliers de la vie locale que sont nos associations.

Enfin, un autre axe essentiel de nos politiques publiques est de faciliter les déplacements. La mobilité est une des conditions de l'égalité territoriale.

Pouvoir se déplacer est essentiel pour accéder à l'emploi, à l'éducation, aux soins et aux services publics.

Le Département agit pour **sécuriser et moderniser les déplacements du quotidien.**

En matière de **routes départementales**, l'action se poursuivra pour l'entretien et la modernisation du réseau en maintenant un niveau d'investissement compatible avec la sécurité des usagers.

La mobilité concerne aussi les publics fragiles et se veut solidaire : accompagnement des jeunes en insertion, solutions de mobilité pour les personnes âgées ou isolées.

En parallèle, le Département continuera de déployer son **schéma des mobilités douces**, afin de favoriser les déplacements à vélo et les mobilités actives, en lien avec les intercommunalités, pour répondre aux enjeux de transition écologique et de qualité de vie.

Daniel Borie, vice-président en charge des Infrastructures, vous présentera le document que vous avez sur vos pupitres.

Je ne peux toutefois pas revenir sur l'ensemble des choix de notre majorité mais je tiens à remercier l'ensemble des élus pour la qualité du travail mené en 2025 comme les années précédentes.

Certains diront, et l'ont déjà exprimé, que je verse dans « l'autosatisfaction ». Encore une fois, les choix budgétaires que nous avons fait nous permettent de mieux résister et de maintenir un haut degré d'exigences en matière d'orientations de nos politiques en faveur des Lot-et-Garonnais. Notre horizon, c'est de leur garantir le meilleur accès possible aux services publics.

Enfin, permettez-moi pour conclure de formuler des vœux.

- Ainsi, mon premier vœu est que les propos du Premier Ministre à Albi soient suivis d'une réflexion commune, d'une vraie concertation sur le rôle de l'État et sur le rôle des collectivités locales.

Le gouvernement veut clarifier les compétences des uns et des autres alors allons-y !

Mais comme d'autres de mes homologues présidents, j'attends fermement que chaque décision soit prise dans l'intérêt des tous les territoires, et en concertation avec les élus locaux que nous sommes.

Je vais sans doute vous étonner mais je suis d'accord avec Sébastien Lecornu quand il dit qu'il faut « *arrêter de bricoler* » et d'arrêter de « *prendre des mesures de court terme qui renvoient à l'année suivante seulement.* »

Il reste toutefois à espérer que les collectivités locales disposent d'un budget dans les plus brefs délais.

Arrêter de bricoler dans les budgets de la Nation d'une année sur l'autre est une bonne idée, j'y souscris ! Mais il y a toujours un « mais ».

Mais je veux également rester vigilante et j'attends des propositions plus concrètes que celles esquissées dans le courrier que le Premier ministre a envoyé à tous les présidents de départements.

➤ Mon deuxième vœu est un corollaire du premier.

Ce souhait, c'est de voir enfin les départements consolidés et renforcés. Ce souhait, c'est enfin être capables de voir à plus long terme que le budget de l'année suivante et qu'enfin, l'État soit un partenaire fidèle qui ne tourne pas le dos aux collectivités.

Nous attendons un État dans lequel nous pouvons avoir confiance. Les départements ne doivent pas être réduits à des agences de l'État.

Je l'ai dit et je le répète aujourd'hui : nous sommes la collectivité du dernier mètre. Nous sommes la collectivité sur laquelle les Lot-et-Garonnais peuvent compter dans leur vie de tous les jours.

➤ Mon troisième vœu concerne la santé des Lot-et-Garonnais.

Nous sommes en première ligne là aussi concernant la démographie médicale et je retiens de ce début d'année que 14 structures sont labellisées France Santé en Lot-et-Garonne.

En décembre à Pont-du-Casse, le premier anniversaire de la plateforme Bienvenue Docteur nous a prouvé que notre diagnostic était juste quand nous avons identifié les principaux freins à l'installation.

« Bienvenue Docteur » s'est imposé comme un service reconnu, marqué par une hausse des demandes d'accompagnement. En un an, 130 demandes ont ainsi été traitées.

Enfin, pour conclure, je me réjouis qu'un de nos vœux ait obtenu une traduction concrète. Je veux parler ici, bien entendu, de l'agropole.

L'avenir de l'Agropole était une vraie question, nous avons su trouver la réponse et faire cause commune avec l'ensemble de nos partenaires.

Le GIP Agropole est installé depuis son assemblée générale constitutive ce lundi 5 janvier.

Là aussi, nous avons su trouver les leviers pour la pérennité de cet outil économique qui reste un des fleurons de Lot-et-Garonne.

J'ai débuté mon propos par une note pessimiste pour le monde agricole, permettez-moi de finir sur cette note d'optimisme concernant cette pépite de l'agroalimentaire en France.

En mon nom personnel, je vous adresse à nouveau mes meilleurs vœux à toutes et tous.

Je vous remercie.